Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Berne, le 5 décembre 2014

Destinataires:
Gouvernements cantonaux

Révision partielle de la loi sur la navigation intérieure
Ouverture de la procédure de consultation

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le 5 décembre 2014, le Conseil fédéral a chargé le DETEC d'effectuer auprès des cantons, des partis politiques, des associations faîtières suisses des communes, des villes et des régions de montagne, des associations faîtières suisses de l'économie ainsi qu'auprès des milieux intéressés, une procédure de consultation relative à la **révision partielle de la loi fédérale sur la navigation intérieure (LNI)**. Par la présente, nous donnons suite à ce mandat et saluons les cantons.

Veuillez nous remettre votre prise de position d'ici au 30 avril 2015 en l'envoyant à

Office fédéral des transports
Division Sécurité
3003 Berne
ou à revisionBSG@bav.admin.ch

Le projet mis en consultation a pour objet la modification de la LNI sur les points suivants :

- Création d'une base légale en vue de l'examen, en fonction des risques, de bateaux à passagers neufs ou à transformer lors de la procédure d'octroi du permis de navigation,
- Introduction des bases légales en vue de tests d'alcoolémie *aux fins d'établissement de preuves*,
- Elimination de la divergence entre la LNI et la loi sur le transport de voyageurs (LTV) en ce qui concerne le transport non autorisé de personnes en tant qu'élément constitutif d'une infraction,
- Création d'une base légale en vue de l'ordonnance concernant la navigation militaire,
- Adaptations mineures d'ordre rédactionnel.

Vous trouverez en annexe le projet mis en consultation y compris les modifications du droit prévues et le rapport explicatif ad hoc. Des exemplaires supplémentaires peuvent être téléchargés sur Internet à l'adresse http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html ou commandés par courriel à info@bav.admin.ch.

Pour tout renseignement complémentaire, MM. Max Bühler (Max.Buehler@bav.admin.ch, tél. 058 463 55 69), Gerhard Kratzenberg (Gerhard.Kratzenberg@bav.admin.ch, chef de la section Navigation, tél. 058 464 11 98) se tiennent à votre entière disposition.

Veuillez agréer, Madame la Président, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre parfaite considération.

Département fédéral de l'environnement,
des transports, de l'énergie et de la communication DETEC

Doris Leuthard
Conseillère fédérale

Annexes :
- Projet de consultation et rapport explicatif (f)
- Liste des destinataires de la consultation (d)
- Catalogue de questions (f)